

# **COMPTE FINANCIER 2020**



# **SOMMAIRE**

01.	<b>Équilibre financier</b>	07
02.	États budgétaires	11
03.	Annexes aux états financiers	17
	3.1 – Faits caractéristiques de l'exercice	18
	3.2 – Méthodes et principes comptables	20
	3.3 – Notes relatives aux postes de bilan	22
	3.4 – Notes relatives aux postes de compte de résultat	34
	3 5 — Autres informations	44



# **TABLEAUX**

•	Tableau 1 :	CAF 2017 - 2020	30
•	Tableau 2:	Évolution du FDR, du BFR et de la Trésorerie	10
•	Tableau 3:	Emplois — Exécution Budgétaire 2020	12
•	Tableau 4 :	Autorisations budgétaires AE/CP, prévisions de recettes et Solde budgétaire Exécution budgétaire 2020	- 14
•	Tableau 5:	Équilibre Financier — Exécution 2020	15
•	Tableau 6:	Situation patrimoniale — Exécution 2020	16
•	Bilan au 31/12	/2020	22
•	Tableau 7:	Immobilisations 2020	25
•	Tableau 8:	Amortissements 4020	28
•	Tableau 9 :	Provisions 2020	32
•	Tableau des cr	éances et des dettes	33
•	Compte de rés	ultat _4020	34
•	Tableau 10:	roduits 2018 - 2020	36
•	Tableau 11.	Produits d'exploitations 2018 - 2020	37
•	Tableau 12:	Subventions 2018 - 2020	38
•	Jleau 13:	Taxe d'apprentissage par école 2018 - 2020	39
	Tableau 14:	Charges 2018 - 2020	40
•	Tableau 15:	Charges de personnel 2018 - 2020	41
•	Tableau 16:	ETPT 2020	41
•	Tableau 17:	Consommation de l'exercice en provenance des tiers 2018 - 2020	42
•	Tableau 18:	Impôts et taxes 2018 - 2020	42
•	Tableau 19:	Tableau de flux de trésorerie	44
•	Tableau 20:	Balance des valeurs inactives	45
•	Tableau 21:	Opérations avec des parties liées	46
•	Tableau 22:	Tableau des filiales et des participations	47
•	Tableau 23:	Engagements retraite	48
•	Tableau 24:	Engagements donnés et reçus	49
•	Tableau 25:	Effectifs 2018 - 2020	49



1.ÉQUILIBRE FINANCIER

# 1.1. LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

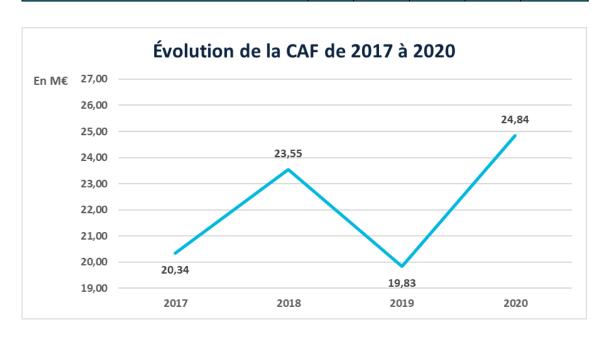
La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers.

Elle mesure la capacité de ce dernier à financer sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Elle représente donc **l'excédent de ressources internes** dégagées par l'activité de l'établissement et peut s'analyser comme une ressource durable.

Tableau 1 - CAF - 2017 - 2020

En M€		2018	2019	2020	Δ 2020/2019
Excédent Brut d'Exploitation	32,97	36,51	33,08	38,05	15,0%
+ autres produits d'exploitation	3,10	2,75	2,59	3,93	51,9%
- autres charges d'exploitation	15,60	15,34	15,73	16,96	7,8%
+ produits financiers	0,01	0,01	0,02	0,01	-42,4%
- charges financières	0,14	0,38	0,13	0,21	57,3%
+ produits exceptionnels	-	-	-	-	NS
- charges exceptionnelles	-	-	-	-	NS
- impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	NS
CAF	20,34	23,55	19,83	24,84	25,2%
Résultat net comptable	1,52	5,76	7,47	98,07	1212,3%
Dotations nettes aux provisions et amortissements :					NS
* Exploitation (681-781)	31,11	25,90	24,14	31,51	30,5%
* Financier (686-786)	-0,28	0,44	0,12	-0,48	-511,0%
* Exceptionnel (687-787)	-	-	-	-	NS
- Neutralisation des amortissements (776)	-	-	-	-	NS
- Quote part subventions d'invt virée au compte de résultat (7	11,54	8,51	10,65	15,59	46,4%
+ Valeur nette comptable actifs cédés (656)	0,00	0,01	1,60	10,59	563,5%
- Produits des cessions d'actifs (756)	0,47	0,05	2,84	99,26	3390,4%
CAF	20,34	23,55	19,83	24,84	25,2%



# 1.2. FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT, ET TRÉSORERIE

Le fonds de roulement net global (FRNG) constitue l'excédent de ressources propres sur les emplois stables. Il finance le besoin généré par l'activité permettant de maintenir le cycle d'exploitation compte tenu du fait qu'une partie des décaissements précède les encaissements.

Le besoin en fonds de roulement, plus couramment appelé BFR, représente les besoins de financement à court terme de l'établissement résultant des décalages des flux de trésorerie correspondants aux décaissements et aux encaissements liés à l'activité opérationnelle.

Le besoin en fonds de roulement pour 2020 est négatif pour -16,24 M€ ce qui signifie que l'activité opérationnelle de l'établissement génère un flux positif de trésorerie à la date du 31/12/2020.

#### En M€

Actif Immobilisé Brut			Ressources Propre	es
	870,61		981,71	
			545,01	Capitaux propres
			420,61	Amortissements - Dépréciations
			12,61	Provisions
		Fonds de Roulement	3,49	Dettes financières
		111,10		
Actifs d'exploitation et hors e	exploitatio		Dettes d'exploita	tion et hors exploitation
	57,55		73,79	
Avances et acomptes versés 1,55			35,69	Avances et acomptes reçus
Créances Clients 22,09			16,83	Dettes Fournisseurs
Clients douteux 0,79			9,36	Dettes fiscales et sociales
Etat et collectivités publiques 30,15			0,40	Etat
Personnel			5,72	Produits constatés d'avance
Charges constatées d'avance 1,91			5,79	Divers (yc RA)
Divers (yc RA) 1,05				
		Besoin en Fonds de Roulement		
		-16,24		

Disponibilités	Trésorerie
127,34	127,34

TRESORERIE = FDR - BFR

# 1.2. FONDS DE ROULEMENT, BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT, ET TRÉSORERIE

Tableau 2 – Évolution du FDR, du BFR et de la trésorerie – 2017 - 2020

	2017	2018	2019	2020
Variation du FDR	- 7771057,68	- 4 070 420,84	- 24 924 262,13	47 173 630,55€
FONDS DE ROULEMENT	92 920 356,91	88 849 936,07	63 925 673,94	111 099 304,49 €
Variation du BFR	- 5 458 293,56	- 12 610 975,48	- 1667028,09	- 13 921 763,31 €
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	11 958 418,62	- 652 556,86	- 2 319 584,95	- 16 241 348,26€
TRESORERIE	80 961 938,29	89 502 492,93	66 245 258,89	127 340 652,75 €



# 2.ÉTATS BUDGÉTAIRES

# Exécution 2020 - Institut Mines-Télécom

POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Tableau des autorisations d'emplois						
	Emplois sous plafond LFI	Emplois hors plafond LFI	Plafond			
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT	1 641,78	714,36	2 356,14			

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT ( c ) :

#### POUR INFORMATION DU CA: Tableau détaillé des emplois rémunérés par l'organisme (décomptant dans le plafond des autorisations d'emplois de l'organisme) et des autres dépenses

	Emplois s	ous plafond LFI	Emplois h	ors plafond LFI	Plafond	
	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *	ETPT	Dépenses de personnel *
TOTAL DES EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME ET DES AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (1+2+3+4)	1 641,78	121 726 021	714,36	32 110 551	2356,14	158 258 688
1 - TITULAIRES	2,00	224 509	0,00	0	2,00	224 509
* Titulaires État	2,00	224 509	0,00	0	2,00	224 509
* Titulaires opérateurs (corps propre)	0,00	0	0,00	0	0,00	0

2 - CONTRACTUELS	1 636,85	121 460 109	678,38	31 552 295	2315,23	153 012 404
* Contractuels de droit public	1 428,16	103 088 540	676,75	31 436 802	2104,91	134 525 342
- CDI	1 252,53	91 510 429	50,82	3 284 575	1303,35	94 795 004
- CDD	113,31	4 797 711	624,93	27 958 418	738,24	32 756 129
. Titulaires détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	62,32	6 780 400	1,00	193 810	63,32	6 974 210
* Contractuels de droit privé	208,69	18 371 569	1,63	115 492	210,32	18 487 062
ðCDI	208,69	18 371 569	1,58	112 146	210,27	18 483 715
ðCDD	0,00	0	0,05	3 347	0,05	3 347
3 - CONTRATS AIDES	2,93	41 403	35,98	558 256	38,91	599 659
4 - AUTRES DEPENSES DE PERSONNEL (autres agents rémunérés à l'acte, à la tâche, prestations sociales, allocations diverses, impôts et taxes associés)						4 422 116

# TABLEAU II Exécution 2020 - Institut Mines-Télécom

### POUR VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Autorisations budgétaires en AE et CP, prévisions de recettes et solde budgétaire

		Dép	penses						Recettes	
			Mo	ntants				Montants		
	AE Exécution	AE Budget Final	AE Exécution 2020	CP Exécution	CP Budget Final	CP Exécution 2020	Exécution 2020	Budget Final	Exécution	
	2019	2020	AE EXECUTION 2020	2019	2020	CP EXECUTION 2020	Execution 2020	2020	2019	
Enveloppes hors projets de recherche	305 660 158	293 217 327	268 010 967	303 701 438	326 652 734	289 322 757	273 784 339	272 508 619	269 401 869	Recettes globalisées
Personnel	153 239 157	162 490 363	158 258 690	153 513 279	162 490 373	158 258 690	155 481 815	154 415 585	159 801 832	Subvention pour charges de service public
dont contributions employeur au CAS Pension	3 892 294	845 588	3 700 598	3 892 294	845 588	3 700 598	8 559 304	8 019 712	6 737 612	Autres financements de l'Etat
							334 335	66 000	239 389	Fiscalité affectée
							36 781 001	27 788 777	33 191 288	Autres financements publics
							72 627 884	82 218 545	69 431 748	Recettes propres
Fonctionnement	87 139 581	88 095 915	76 745 212	82 228 007	93 331 153	77 240 435				
Intervention	5 394 097	5 430 092	5 430 092	5 393 823	5 430 092	5 430 092	99 281 618	99 755 240	8 330 966	Recettes fléchées
							35 000	555 240	3 777 907	Financements de l'Etat fléchés
							36 255	-	1 753 059	Autres financements publics fléchés
Investissement	59 887 323	37 200 957	27 576 973	62 566 329	65 401 116	48 393 540	99 210 363	99 200 000	2 800 000	Recettes propres fléchées
Enveloppes projets de recherche			_	_	_	_				
Enveloppes projets de recherche						-				
TOTAL DES DÉPENSES	305 660 158	293 217 327	268 010 967	303 701 438	326 652 734	289 322 757	373 065 956	372 263 859	277 732 835	TOTAL DES RECETTES
Solde	oudgétaire (excéder	nt)			45 611 125	83 743 199			25 968 603	Solde budgétaire (déficit)

#### <u>Tableau 5 — Équilibre financier — Exécution 2020</u>

# TABLEAU IV Exécution 2020 - Institut Mines-Télécom

# POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

# Équilibre financier

Besoins (utilisation des financements)							
	Exécution 2019	BR-2 2020	Exécution 2020				
Solde budgétaire (déficit)	25 968 603						
Remboursements d'emprunts	10 282 400	34 922 827	35 094 563				
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	4 511 662	2 535 804	36 197				
Autres décaissements non budgétaires (e1)	•		230 066				
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de	-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de 40 762 665 37 458 631		35 360 826				
l'organisme	+0 102 000	07 100 001	00 000 020				
Abondement de la trésorerie (2-1)	•	10 010 141	61 095 395				
dont Abondement de la trésorerie fléchée	-	69 041 821	75 466 850				
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	11 875 219	-					
TOTAL DES BESOINS	40 762 665	47 468 772	96 456 221				

	Financements (couverture des besoins)									
Exécution 2020	BR-2 2020	Exécution 2019								
83 743 199	45 611 134		Solde budgétaire (excédent)							
330 847	-	10 000 000	Nouveaux emprunts							
12 378 521	1 857 638	2 221 545	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**							
3 654		6 400 000	Autres encaissements non budaétaires (e2)							
96 456 221	47 468 772	18 621 545	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme							
		22 141 120	Prélèvement sur la trésorerie (1-2)							
-		34 016 339	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée							
14 371 455	59 031 680	-	dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)							
96 456 221	47 468 772	40 762 665	TOTAL DES FINANCEMENTS							

#### <u>Tableau 6 — Situation Patrimoniale — Exécution 2020</u>

#### TABLEAU VI

Situation patrimoniale

Exécution 2020 - Institut Mines-Télécom

#### POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

#### Compte de résultat prévisionnel

	Compto de l'Odnial provisionnei								
	Exécution IMT	BIIMT	BR-2	Exécution IMT		Exécution IMT	BIIMT	BR-2	Exécution IMT
CHARGES	2019	2020	2020	2020	PRODUITS	2019	2020	2020	2020
Personnel	153 384 925	165 865 130	162 547 016	152 033 449	Subventions de l'Etat	165 536 889	160 243 000	161 266 596	171 184 152
dont charges de pensions civiles*	3 892 294	187 350	232 588	3 709 411	Fiscalité affectée	239 389	-	66 000	334 335
Fonctionnement autre que les charges de personnel	128 146 883	116 480 527	126 131 339	134 328 236	Autres subventions	44 177 354	12 023 067	12 132 312	27 179 746
Intervention (le cas échéant)	5 442 248	5 400 000	5 430 092	5 064 253	Autres produits	84 493 727	110 352 558	213 894 261	190 800 140
TOTAL DES CHARGES (1)	286 974 056	287 745 657	294 108 447	291 425 939	TOTAL DES PRODUITS (2)	294 447 359	282 618 625	387 359 169	389 498 373
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	7 473 303	-	93 250 722	98 072 434	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	•	5 127 032	•	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	294 447 359	287 745 657	387 359 169	389 498 373	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	294 447 359	287 745 657	387 359 169	389 498 373

<sup>\*</sup> il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

#### Calcul de la capacité d'autofinancement

	Execution IMT	BIIMT	BR-2	Execution IMT
	2019	2020	2020	2020
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4)	7 473 303	- 5 127 032	93 250 722	98 072 434
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	39 102 393	28 773 851	30 214 446	44 966 439
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 14 844 063	- 398 993	- 874 993	- 13 935 290
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	1 595 609	-	9 923 188	10 587 042
- produits de cession d'éléments d'actifs	- 2843758		- 99 200 000	- 99 258 237
<ul> <li>quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice</li> </ul>	- 10 650 881	- 9 755 587	- 18 705 698	- 15 594 875
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	19 832 603	13 492 239	14 607 665	24 837 513

#### Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	Ent. providente de la cratation de la cratation patrimoniale en area contentes								
	Exécution IMT	BIIMT	BR-2	Exécution IMT		Exécution IMT	BIIMT	BR-2	Exécution IMT
EMPLOIS	2019	2020	2020	2020	RESSOURCES	2019	2020	2020	2020
Insuffisance d'autofinancement		-	-	-	Capacité d'autofinancement	19 832 603	13 492 239	14 607 665	24 837 513
					Financement de l'actif par l'État	4 459 082	1 532 740	1 723 940	2 628 697
Investissements	62 574 638	56 688 881	63 737 350	46 535 438	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	4 648 915	8 961 097	7 471 010	974 591
					Autres ressources	9 009 793	-	99 200 000	100 031 983
Remboursement des dettes financières	10 698 323	454 827	35 154 827	35 094 563	Augmentation des dettes financières	10 398 306	227 117	227 117	330 847
TOTAL DES EMPLOIS (5)	73 272 961	57 143 708	98 892 177	81 630 001	TOTAL DES RESSOURCES (6)	48 348 699	24 213 193	123 229 732	128 803 631
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	24 337 554	47 173 630	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	24 924 262	32 930 515	•	-

#### Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Exécution IMT	BIIMT	BR-2	Exécution IMT
	2019	2020	2020	2020
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	- 24 924 262	- 32 930 515	24 337 554	47 173 630
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	- 1 667 028	9 839 777	14 327 413	- 13 921 764
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	- 23 292 949	- 42 770 292	10 010 141	61 095 394
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	63 925 674	72 691 881	88 263 228	111 099 304
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 2 319 585	19 167 440	12 007 829	- 16 241 348
Niveau de la TRESORERIE	66 245 259	53 524 441	76 255 400	127 340 653



# 3.1 - FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

### LA CRISE SANITAIRE

Face à la crise sanitaire, l'établissement a dû s'adapter et mettre en œuvre des actions afin d'assurer la continuité d'enseignement dès la mi-mars 2020. Ainsi des investissements pédagogiques ont été financés dans l'urgence pour permettre les enseignements à distance et équiper les personnels.

Par ailleurs, devant les difficultés financières et psychologiques rencontrées par les étudiants et les personnels, l'IMT a mis en place des mesures de soutien financier et psychologique (0,29 M€).

Enfin, les différents protocoles sanitaires ont nécessité des dépenses à hauteur de 0,48 M€ pour l'acquisition de masques, gel hydroalcoolique et autres produits de désinfection.

La crise sanitaire a eu un impact direct sur les recettes de l'établissement. Sur l'ensemble des activités de l'IMT, l'activité de formation continue a été la plus lourdement touchée avec de moindres recettes de l'ordre de 1,2 M€.

Il est constaté que l'activité de recherche a été également affectée. Pour autant, certains contrats pluriannuels, dont les recettes n'ont pas été exécutées en 2020, le seront probablement (environ 2,5 M€) sur 2021 et 2022 du fait de leur report de 6 mois à un an par les financeurs. Certaines recettes liées à l'activité recherche ne seront définitivement pas encaissées sur l'exercice 2020 (0,36 M€).

## L'OPERATION « SACLAY »

2020, marque la finalisation de l'opération Saclay tant en matière du paiement de la construction, des mesures d'accompagnement des personnels, de la cession du patrimoine immobilier parisien, mais également des litiges en cours liés aux travaux qui ne sont pas encore tout à fait précisés.

En matière de paiements aux entreprises, l'IMT a décaissé un montant de 7,22 M€ sur cet exercice. Les amortissements du bâtiment s'élèvent à 6,5 M€ pour 2020. Les reprises de subventions sont de 1,2 M€, le bâtiment ayant été en partie financé. Ainsi, l'impact net des amortissements est de 5,3 M€.

Il est à noter que près de 9 M€ restent encore dus aux entreprises. En effet les différents retards pris et les réserves encore en cours de résolution sur le bâtiment n'ont pas permis l'émission des derniers décomptes (9 M€) ou l'ont été trop tardivement pour une comptabilisation dans les comptes 2020.

De ce fait, il est à considérer que les 9 M€ auraient dû être comptabilisés sur l'actif immobilier en 2020 ainsi que les amortissements associés de près 0,36 M€.

Par ailleurs, à la date de clôture des comptes 2020 un litige potentiel avec la société CARDINAL, entreprise de gros œuvre, se profile, un mémoire en réclamation aux fins de contestation devrait être produit en 2021 par ladite société. Le montant de cette réclamation serait porté à 26 M€.

#### LA CREANCE IRRECOUVRABLE IFMAS

Une délibération du conseil d'administration du 30 novembre 2020 a autorisé l'admission en nonvaleur d'une créance de 0,77 M€ détenue par l'IMT à l'encontre de la société IFMAS en liquidation judiciaire depuis le 11/04/2018. L'IMT avait comptabilisé une provision totale pour cette créance en 2018.

Par ailleurs, le conseil d'administration a également autorisé la sortie d'actif financier associé pour un montant de 0,3 M€, l'école des Mines de Douai détenant 10 % du capital de la société IFMAS.

## 3.1 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

#### LE CADRE REGLEMENTAIRE

L'institut Mines-Télécom est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) qui a été constitué sous la forme d'un grand établissement au sens de l'article L.717-1 du Code de l'Éducation. Il s'est substitué au Groupe des Écoles des Télécommunications, puis à l'Institut Télécom. Il possède la personnalité morale et son organisation et son fonctionnement sont définis par le décret n° 2012-279 du 28 février 2012, modifié par le décret 2016 – 1527 du 14 novembre 2016. Par ailleurs, il est soumis aux dispositions du décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPSCP bénéficiant des responsabilités et compétences élargies.

L'établissement figure dans la liste des organismes divers d'administration centrale (ODAC) qui ne peuvent contracter auprès d'un établissement de crédit un emprunt dont le terme est supérieur à douze mois ni émettre un titre de créance dont le terme excède cette durée.

Il figure dans la liste¹ des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4° de l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. À ce titre, il est soumis aux règles de la gestion budgétaire publique.

Les modalités du contrôle financier de l'État sur l'établissement ont fait l'objet d'un arrêté en date du 11 septembre 2012, visant à s'adapter aux principes en vigueur dans le cadre de la LOLF.

La norme 1 du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) prévoit dans l'annexe des comptes, la production d'un tableau des flux de trésorerie permettant de fournir des informations sur l'évolution de la trésorerie entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Liste figurant dans l'arrêté du Ministre de l'économie et des Finances du 1<sup>er</sup> juillet 2013

## 3.2 – MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

Conformément à l'avis n° 2018-10 du 11 octobre 2018 relatif aux modifications des normes 1.

« Les états financiers » et 13 « Les engagements à mentionner dans l'annexe » du RNCEP et la possibilité d'utiliser les méthodes dites « directe » ou « indirecte » pour l'élaboration du tableau des flux de trésorerie ; ce dernier sera présenté dans l'annexe des comptes annuels selon la méthode indirecte.

Les comptes de l'établissement sont soumis à la certification légale par deux commissaires aux comptes depuis l'exercice 2007.

Dans le budget 2020 de l'État, au sein de la mission « Recherche et enseignement supérieur », l'Institut Mines-télécom est rattaché au programme 192 « Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle » - Action n° 1 « Organismes de formation supérieure et de recherche ».

## LES MODALITES DE LA GESTION FINANCIERE

Le budget approuvé par le Conseil d'Administration se répartit en quatre enveloppes dont les crédits sont limitatifs :

- L'enveloppe des dépenses de personnel,
- L'enveloppe des dépenses de fonctionnement (hors personnel),
- L'enveloppe d'intervention (bourses sociales),
- L'enveloppe des dépenses d'investissement.

Au sein de chaque enveloppe, les crédits sont fongibles, les mouvements de crédits sont de la responsabilité de l'ordonnateur (le directeur général). Les mouvements d'une enveloppe vers une autre nécessitent l'approbation préalable du conseil d'administration.

Une fois le budget approuvé par l'organe délibérant, il est exécuté et mis en œuvre par le directeur général, en sa qualité d'ordonnateur de l'établissement. Il procède à la répartition des crédits et à la notification de ceux-ci aux ordonnateurs secondaires (directeurs des écoles Télécom, directeurs des écoles des Mines, et des directions fonctionnelles du siège). L'exécution des opérations en dépense et en recette s'effectue selon les modalités et règles définies en interne.

Elles se traduisent par l'émission des ordres de dépenses et de recettes qui sont contrôlés par l'Agence comptable principale et les agences comptables secondaires avant comptabilisation; en cas de non-conformité à la réglementation, l'Agence comptable principale et les agences comptables secondaires sont amenées à refuser la prise en charge de ces opérations.

La sommation de ces ordonnancements (enregistrés selon des numérotations continues, mais distinctes selon les entités) constitue la comptabilité de l'ordonnateur.

S'agissant des emplois, le conseil d'administration arrête, à l'occasion du vote du budget, l'enveloppe des dépenses de personnel qui constitue le plafond de la masse salariale<sup>2</sup>.

Les plafonds d'emplois découlant du projet de loi de finances sont fixés selon les modalités décrites dans les circulaires budgétaires.

#### LE REFERENTIEL COMPTABLE

L'établissement est soumis aux règles définies dans le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'ensemble du Titre III.

Depuis le 1/01/2016, l'établissement utilise une nomenclature comptable commune à toutes les entités et écoles de l'IMT.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conformément à l'article 64 de la loi n°2007-1822 du 24 décembre 2007 de finances pour 2008.

## 3.2 – MÉTHODES ET PRINCIPES COMPTABLES

La mise en œuvre du recueil des normes comptables des établissements publics (RNCEP) a comporté une modification de présentation des comptes annuels. Les comptes de charges et produits exceptionnels, 67 et 77 ont été supprimés. Les opérations y afférentes sont comptabilisées dorénavant dans les comptes 65 et 75.

### LE REGIME FISCAL

L'établissement n'est pas redevable des impôts et taxes commerciaux. S'agissant de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), pour ses dépenses « mixtes » affectées concurremment à la réalisation d'opérations imposables et d'opérations non imposables, un coefficient de déductibilité unique est appliqué<sup>3</sup>. Il est calculé chaque année par l'ordonnateur sur la base des répartitions de recettes enregistrées en comptabilité analytique, distinguant, les opérations n'ouvrant pas droit à déduction (la « formation » principalement), les subventions qui ne sont plus prises en comptes pour le calcul du coefficient, et les opérations ouvrant droit à déduction (« recherche » pour l'essentiel). Le coefficient de déductibilité définitif, calculé après la clôture des comptes, est ensuite mis en place sur l'exercice N + 1. L'impact de l'écart entre le coefficient provisoire utilisé tout au long de l'année, et ce coefficient définitif donne lieu à une régularisation globale auprès de l'administration fiscale (avant le 30/04/N+1). Comptablement, cette régularisation est enregistrée de manière globale sur l'exercice N + 1.

La régularisation enregistrée dans les comptes de 2020 concerne donc l'écart entre le prorata provisoire utilisé tout au long de l'année 2019 (22 %), et le prorata définitif déterminé pour ce même exercice 2019 (25,47 %). Cette opération a donné lieu à l'enregistrement dans les comptes de 2020 d'un produit d'exploitation (compte 7588) à hauteur de 0,46 M€.

Il est à noter qu'en 2020, l'établissement a choisi d'appliquer un taux provisoire de 22 %.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conformément à l'article 206-V1-1° de l'annexe II du Code Général des Impôts



#### BILAN

Institut Mines-Télécom

	ACTIF				PASS	IF	
		EXERCICE 2020					
Intitulé	BRUT	Amortissements Dépréciations	NET	EXERCICE 2019	Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations Incorporelles	21 657 657.04	16 690 062.29	4 967 594.75	5 424 578.37	Financements reçus		
Immobilisations corporelles					Financement de l'actif par l'état	160 826 924.19	170 861 034.71
Terrains	30 212 170.41	881 862.86	29 330 307.55	29 341 202.02	Financement de l'actif par des tiers	101 554 122.04	101 365 424.66
Constructions	538 873 998.87	205 083 381.62	333 790 617.25	335 454 256.72	Fonds propres des fondations		
Installations techniques, matériels et outiliage	130 163 804.99	118 329 133.50	11 834 671.49	12 002 219.74	Ecarts de réévaluation		
Collections	369 615.00		369 615.00	369 615.00	Réserves	165 804 941.94	158 484 211.69
Biens historiques et culturels					Report à nouveau	18 750 831.22	18 758 831.22
Autres immobilisations corporelles	96 101 185.54	78 501 094.25	17 600 091.29	17 603 313.33	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	98 072 434.65	7 473 303.47
Immobilisations mises en concession					Provisions réglementées		
Immobilisations corporelles en cours	29 987 362.45		29 987 362.45	21 519 742.03			
Avances et acomptes sur commandes	13 154 278.05		13 154 278.05	12 947 787.16	TOTAL FONDS PROPRES	545 009 254.04	456 942 805.75
Immobilisations grevées de droits							
Immobilisations corporelles (biens vivants)					Provisions pour risques et charges		
					Provisions pour risques	696 226.00	968 738.00
immobilisations financières	10 094 184.20	469 953.58	9 624 230.62	9 827 686.74	Provisions pour charges	11 915 825.64	10 747 150.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	870 614 256.55	419 955 488.10	450 658 768.45	444 490 401.11	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 612 051.64	11 715 888.00
					DETTES FINANCIERES		
					Emprunts obligataires		
					Emprunts souscrits auprès des	2 934 313.86	3 157 232.34
					établissements financiers		
					Dettes financières et autres emprunts	552 532.50	35 300 870.14
					TOTAL DETTES FINANCIERES	3 486 846.36	38 458 102.48
ACTIF CIRCULANT							
Stocks					DETTES NON FINANCIERES		
Créances							
Créances sur des entités publiques (Etat,	30 154 598.02		30 154 598.02	36 597 127.51	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 833 153.43	18 752 357.75
autres entités publiques), des organismes							
Internationaux et la Commission européenne					Dettes fiscales et sociales	9 761 005.95	13 318 955.48
Créances sur les clients et comptes rattachés	22 885 203.74	649 920.90	22 235 282.84	22 102 445.50	Avances et acomptes reçus	35 690 538.11	25 693 635.14



### BILAN

Institut Mines-Télécom

	ACTIF				PASS	IF	
		EXERCICE 2020					
Intitulé	BRUT	Amortissements Dépréciations	NET	EXERCICE 2019	Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée) Avances et acomptes versés sur commandes Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)	1 546 597.34		1 545 597.34	1 102 755.31	Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers (dispositifs d'intervention)  Autres dettes non financières	5 789 375.95	2 828 171.54
Créances sur les autres débiteurs Charges constatées d'avance	1 052 618.50 1 912 898.45		1 052 618.50 1 912 898.45		Produits constatés d'avance	5 719 190.87	5 869 011.79
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	57 551 916.05	649 920.90			TOTAL DETTES NON FINANCIERES	73 793 264.31	66 462 131.70
TRESORERIE Valeurs mobilières de placement Disponibilités Autres	127 340 652.75		127 340 652.75	66 245 258.89	TRESORERIE Autres éléments de trésorerie passive		35 714.91
TOTAL TRESORERIE	127 340 652.75		127 340 652.75	66 245 258.89	TOTAL TRESORERIE		35 714.91
Comptes de régularisation Ecarts de conversion actif					Comptes de régularisation Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	1 055 506 825.35	420 605 409.00	634 901 416.35	573 614 642.84	TOTAL GENERAL	634 901 416.35	573 614 642.84

# ÉVALUATION DES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de leur utilisation probable.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation devient notablement inférieure à sa valeur nette comptable. La comparaison entre la valeur actuelle et la valeur nette comptable (VNC) est effectuée élément par élément.

La valeur actuelle se définit comme la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie.

La valeur d'usage est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. L'Institut Mines-Télécom estime la valeur d'usage de ses biens sur la base d'une valeur de remplacement par un bien neuf équivalent, dégrevée d'un ratio d'usure.

Le tableau page 27 ci-après fait figurer une valeur de l'actif immobilisé brut s'élevant à 870 M€ au 31/12/2020 avec une évolution de 0,88 % sur l'année.

Les principales variations des immobilisations corporelles concernent notamment :

- La sortie des bâtiments parisiens qui a engendré une sortie de la valeur brute à hauteur de 38,16 M€;
- L'aménagement et le paiement de la TVA définitive sur le bâtiment Palaiseau pour +24,11 M€ ;
- L'intégration du bâtiment I à IMT Mines Albi pour 2,13 M€;
- Nouvelles acquisitions de matériels informatiques du fait de l'activité à distance de +3,78 M€.

À l'actif figure pour 5,56 M€ la part financée par l'Institut Mines - Télécom dans la construction d'un bâtiment destiné à Eurecom sur le site du « Campus des STIC » à Sophia Antipolis. La construction de l'immeuble (dont le Conseil Général des Alpes-Maritimes assure la maîtrise d'ouvrage) a été achevée en 2012 pour un montant de 15,52 M€, et la mise en service prononcée le 10 août de la même année. Cependant, le transfert de la propriété de cet immeuble (entre l'État et l'Institut Mines-Télécom) n'a pas été effectué, et la valorisation de ce bien à l'actif reste partielle.

Dans sa lettre du 24 avril 2017, le Directeur de cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances a validé le principe de transfert de propriété vers l'Institut Mines-Télécom. Par la suite, le CA de l'IMT a formellement acté par délibération du 26/09/2017 la demande de transfert de propriété du bâtiment.

L'article L719-14 du Code de l'éducation exige que les bâtiments et les terrains faisant l'objet d'un transfert soient mis à disposition via une convention d'utilisation signée par l'occupant et l'État. Cette convention d'utilisation était en cours de signature au 31/12/2020.

L'acte notarial de transfert de propriété est toujours en attente afin de comptabiliser la valeur des bâtiments et du terrain concernés au jour du transfert sans se limiter à la quote-part financée par l'Institut Mines - Télécom.

Tableau 7 — Immobilisations 2020

			Situations et mouvements	S	
Rubriques	Valeur brute à la fin de l'exercice précédent	Augmentations	SFA	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 524 990,55 €	1 352 224,74 €	69 061,12 €	219 558,25 €	21 657 657,04 €
- Concessions, brevets, licences (205)	20 003 780,15 €	979 340,62 €	69 061,12€	145 958,88 €	20 837 161,89 €
- Autres immobilisations incorporelles (208)	179 152,31 €	7 736,18 €	·	3 814,80 €	183 073,69 €
- Immobilisations incorporelles en cours (232)	328 605,37 €	365 147,94 €		69 784,57 €	623 968,74 €
-Avances et acomptes (237)	13 452,72 €				13 452,72 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	831 751 943,76€	67 346 937,38 €	1 539 506,41 €	60 236 465,83 €	838 862 415,31 €
- Terrains ( 211 )	29 254 360,32 €				29 254 360,32 €
- Agencements, aménagements de terrains (212)	957 810,09 €	2 388,30 €		2 388,30 €	957 810,09 €
- Constructions bâtiments ( 2131 )	488 529 558,45 €	27 337 837,62 €	78 864,66 €	39 394 379,82 €	476 473 016,25 €
- Agencements, installations techniques ( 2135 )	50 126 044,16 €	463 136,03 €	12 601,79 €	129 121,04 €	50 460 059,15 €
- Agencement, aménagements de construction (214)	12 182 452,08 €			241 528,61 €	11 940 923,47 €
- Collections, œuvres d'art ( 216 )	369 615,00 €				369 615,00 €
- Autres immobilisations corporelles (215, 218)	215 864 574,47 €	14 335 216,01 €	1 413 123,56 €	3 934 799,95 €	226 264 990,53 €
- Immobilisations corporelles en cours (231)	21 519 742,03 €	24 186 355,00 €	34 916,40 €	15 718 734,58 €	29 987 362,45 €
- Avances et acomptes ( 238 )	12 947 787,16 €	1 022 004,42 €		815 513,53 €	13 154 278,05 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 777 478,88 €	35 877,00 €	- €	719 171,68 €	10 094 184,20 €
- Participations (261-266)	903 244,90 €	10 000.00 €		308 000,00 €	605 244,90 €
- Créances rattachées à des participations ( 2671 )	8 130 002,48 €	,		.,	8 130 002,48 €
- Titres immobilisés Streamezzo ( 2728 )	557 680,46 €				557 680,46 €
- Prêts(274)	72 572,36 <b>€</b>			15 354,14 €	57 218,22 €
- Dépôts et cautionnements versés ( 275 )	1 113 978,68 €	25 877,00 €		395 817,54 €	744 038,14 €
TOTAL GENERAL	863 054 413,19 €	68 735 039,12 €	1 608 567,53 €	61 175 195,76 €	870 614 256,55 €

# ÉVALUATION ET METHODES

#### Immobilisations ayant fait l'objet d'une décomposition

Afin de se conformer à la réglementation comptable (instruction DGCP N° 06 - 007 - M9 du 23.01.2006 « Passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs »), les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes :

Les dates de début des amortissements ont été modifiées et correspondent, à compter de l'exercice 2006, à la date de mise en service des biens.

Lors de la mise en œuvre en 2006 de l'instruction relative à l'approche par composants, la méthode retenue à l'ouverture dans les comptes de l'Institut Mines-Télécom a été la méthode de réallocation de la valeur nette comptable, dite méthode prospective, sans impact sur les capitaux propres à l'ouverture. Cette méthode consiste à réallouer les valeurs nettes comptables actuelles pour reconstituer les composants de l'actif. Cette ventilation est appliquée aux valeurs brutes et aux amortissements constatés qui constitueront les nouvelles bases amortissables.

En 2006, la décomposition des immobilisations n'avait concerné que les biens immobiliers. La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilisation estimée des différents composants, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortissables.

Les durées d'amortissement retenues, applicables aux immeubles détenus de plein droit par l'Institut Mines-Télécom et approuvées en conseil d'administration lors de la séance du 28 juin 2007, sont récapitulées dans le tableau suivant :

	Locaux d'activités	et bureaux	Logements		
Composants	Durées d'amortissement	Quote-part retenue	Durées d'amortissement	Quote-part retenue	
Gros œuvres	50 ans	45 %	50 ans	50 %	
Installations techniques	20 ans	20 %	20 ans	15 %	
Agencements extérieurs et intérieurs	10 ans	15 %	10 ans	15 %	
Menuiseries extérieures	25 ans	10 %	25 ans	10 %	
Protections, étanchéité	15 ans	10 %	15 ans	10 %	
	Totaux	100 %		100 %	

L'approche par composants est appliquée au patrimoine immobilier de l'Institut Mines-Télécom (hors écoles des Mines), ainsi qu'aux investissements qui s'y rattachent; soit environ 50 % du total des immobilisations corporelles, hors immobilisations en cours. Les écoles des Mines appliqueront progressivement l'approche par composant à leurs investissements.

Le conseil d'administration, lors de sa séance du 15 avril 2010, avait délibéré sur la mise en place de l'approche par composant (catégorie 2) sur les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretiens ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes. Les composants identifiés et leurs durées d'amortissement sont les suivants :

	Durées d'amorti	ssement		Durées d'amortissement	
Composants (Catégorie 1)	Locaux d'activités et Logements bureaux		Composants (Catégorie 2)	(Tous locaux)	
Gros œuvre	50 ans	50 ans	Ravalement et entretien lourd des façades	10 ans	
Installations techniques	15 ans	15 ans	Entretien lourd sur ascenseurs et climatisation	5 ans	
Agencements extérieurs et intérieurs	10 ans	10 ans	Réfection des voiries	5 ans	
Menuiseries extérieures	25 ans	25 ans	Entretien lourd des menuiseries extérieures	15 ans	
Protection, étanchéité	15 ans	15 ans	Néant	Néant	

#### **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement sont rapportées au compte de résultat au même rythme que les amortissements, les dépréciations ou les cessions pratiquées sur les immobilisations qu'elles ont financées.

Sur 2020, l'IMT a comptabilisé 5,75 M€ de subventions d'investissement dont :

- 0,96 M€ pour le financement de la réhabilitation de la résidence LAVOISIER à l'IMT Lille-Douai ;
- 0,78 M€ pour le financement de la construction d'un bâtiment lié à l'apprentissage à l'IMT Mines Alès;
- 0,53 M€ pour le financement des travaux du bâtiment Cencycle à l'IMT Atlantique ;
- 0,42 M€ pour le financement d'équipements scientifiques à l'IMT Mines Albi ;
- 0,27 M€ pour le financement d'un projet numérique à l'IMT Mines Saint-Étienne.

#### Immobilisations n'ayant pas fait l'objet d'une décomposition

Les immobilisations incorporelles et corporelles qui n'ont pas fait l'objet d'une décomposition sont amorties selon le **mode linéaire**. Leurs durées d'amortissement restent inchangées et avaient été fixées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 2 décembre 1997.

Types de bien	Durées d'amortissement
Logiciels acquis et brevets	5 ans
Constructions légères	20 ans
Agencements, aménagements de terrains	10 ans
Aménagements de bâtiments	10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel divers et outillage	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier	10 ans
Matériel scientifique et pédagogique	5 ans
Matériel informatique (bureautique)	3 ans

Les amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles ont varié de la façon suivante en 2020 :

Tableau 8 — Amortissements 2020

			Situations et	mouvements		
Rubriques	Montant des amortissements cumulés à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	_	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
	Compte 28	Compte 68 (1)	Compte 7813			Compte 28
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
- Concessions, brevets, licences (2805,2808)	15 100 412,18 €	1 589 650,11 €		1 589 650,11 €		16 690 062,29 €
	-					_
TOTAL IMMO INCORPORELLES	15 100 412,18 €	1 589 650,11 €	- €	1 589 650,11 €	- €	16 690 062,29 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
- Agencements, aménagements de terrains (2812)	870 968,39 €	10 894,47 €		10 894,47 €	- €	881 862,86 €
- Constructions et agencements, installations techniques (2813)	207 701 387,93 €	18 453 838,41 €		18 453 838,41 €	28 485 408,92 €	197 669 817,42 €
- Autres installations (2814)	6 052 192,34 €	448 659,66 €		448 659,66 €	241 505,50 €	6 259 346,50 €
- Autres immobilisations corporelles (2815,2818)	186 259 041,40 €	11 201 512,70 €		11 201 512,70 €	630 326,35 €	196 830 227,75 €
TOTAL IMMO CORPORELLES	400 883 590,06 €	30 114 905,24 €	- €	30 114 905,24 €	29 357 240,77 €	401 641 254,53 €
TOTAL GENERAL	415 984 002,24 €	31 704 555,35 €	15 594 874,74 €	31 704 555,35 €	29 357 240,77 €	418 331 316,82 €

#### Dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

Fin 2009, une analyse d'ensemble du patrimoine immobilier avait été confiée à un cabinet d'expertise spécialisé, afin d'identifier et de comptabiliser les éventuelles pertes de valeur des biens et composants inscrits à l'actif de l'Institut Mines-Télécom.

L'estimation de la valeur actuelle du patrimoine a été réalisée composant par composant pour chacun des immeubles inscrits au bilan.

La valeur d'usage des composants a été estimée en appliquant un indice de vétusté, déterminé par le cabinet d'expertise en fonction de leurs observations, à la valeur de reconstruction à l'identique.

La valeur vénale du patrimoine a été estimée bâtiment par bâtiment par le cabinet d'experts en confrontant deux approches de valorisation :

- Une approche « par comparaison » consistant à réaliser une étude du marché local et à référencer les transactions récentes de biens similaires,
- Une approche « par capitalisation du revenu », consistant à étudier le marché locatif local et à référencer les locations récentes de biens similaires.

La valeur vénale des bâtiments a ensuite été répartie sur les différents composants au prorata de la valeur de chaque composant dans la valeur de reconstruction à l'identique des biens.

Les dépréciations ont été estimées composant par composant en confrontant leur valeur nette comptable à la valeur actuelle issue de l'étude.

#### Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais accessoires. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

La dépréciation est enregistrée en priorité en diminution de la valeur des titres. Lorsque la valeur nette des titres est devenue nulle, les créances sont ensuite dépréciées. Dans le cas où la valeur des titres et des créances serait insuffisante à supporter la perte de valeur, une provision pour risque est constatée pour le solde.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la quote-part de capitaux propres de la filiale.

#### Les créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est pratiquée en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes, calculée en fonction de la situation du recouvrement et des perspectives de celui-ci. C'est une méthode globale qui est appliquée et qui permet de calculer la variation de dépréciation qu'il est nécessaire de comptabiliser chaque année. Par ailleurs, le taux de dépréciation est déterminé en fonction de l'ancienneté de chaque créance<sup>4</sup>. Il est modulé en fonction de la situation du recouvrement.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> N-4 et antérieures = 100% ; hors État N-3 et N-2 =100%

#### Les capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 88,07 M€ en 2020. Cette variation s'explique par :

- Une diminution des financements rattachés à des actifs de 9,85 M€;
- Un résultat (bénéficiaire de l'exercice qui viendra abonder les réserves de 98,07 M€) en augmentation de + 90,6 M€ ;
- Une augmentation des réserves de +7,32 M€ correspondant à l'affectation du résultat 2019 pour +7,47 M€ et à la régularisation de la valeur nette comptable du bâtiment GIE Télécom Lille pour -0,15 M€;
- Une diminution du report à nouveau de -0,01 M€ correspondant à des corrections d'erreur pour -0,01 M€.

En M€	2018	2019	2020
Résultat de l'exercice	5,76	7,47	98,07
Report à nouveau	14,91	18,76	18,75
Réserves	152,73	158,48	165,80
Dotations et financements	273,49	272,23	262,38
CAPITAUX PROPRES	446,89	456,94	545,01

Amortissements et dépréciations	398,33	419,83	420,61
Provisions	12,57	11,72	12,61
Dettes financières	38,98	38,49	3,49

RESSOURCES PROPRES	896,76	926,98	981,71

#### Les provisions et les dépréciations

Les provisions et dépréciations constituées au 31/12/2020 s'élèvent à 14,89 M€.

Le total des provisions pour risques et charges est porté à 12,61 M€.

Les dépréciations liées aux actifs s'élèvent à 2,27 M€ (soit une diminution de 1,57 M€).

Des actions de recouvrement adaptées et ciblées ont permis le recouvrement de créances les plus anciennes et d'atteindre un taux de recouvrement de près de 80 % en 2020.

Ainsi, les dépréciations des comptes clients ont diminué et s'établissent à 0,65 M€.

Une délibération du conseil d'administration du 30 novembre 2020 a permis de comptabiliser :

- Une admission en non-valeur de créances non recouvrable d'un montant total de 0,77 M€ concernant la société IFMAS en liquidation judiciaire depuis le 11/04/2018. L'Institut Mines Télécom avait comptabilisé une provision pour dépréciation des créances douteuses au 31/12/2018 pour un montant de 0,77 M€;
- Et une sortie d'actifs financiers pour un montant de 0,3 M€. L'école des Mines Douai disposait de 10 % du capital total de la société IFMAS. L'Institut Mines Télécom avait comptabilisé une provision pour dépréciation des titres au 31/12/2018 pour un montant de 0,3 M€.

Pour rappel, ces dépréciations correspondent au montant évalué du risque (qui conduira à une éventuelle charge future) de non-recouvrement des titres de recette émis par l'établissement.

Cette année, l'établissement a comptabilisé une provision au titre de l'allocation de retour à l'emploi (ARE) pour laquelle elle a contracté avec Pôle emploi pour le versement de cette allocation aux anciens salariés de l'établissement. Avant 2020, seule une charge à payer était constatée.

	Compte financier 2019	Compte financier 2020
Comptabilisation d'une charge à payer (#64)	1,81 M€	0,41 M€
Comptabilisation d'une provision (#68)	-	2,70 M€
	1,81 M€	3,11 M€

Tableau 9 – Provisions 2020

En M€

Catégories	Nature de la charge/Produit	Provisions à l'ouverture	Dotations 2020	Reprises 2020	Provisions à la clôture	Δ 2020/2019
PROVISIONS						
Provisions pour risques (151/6815/7815)	Exploitation	0,97	0,70	0,97	0,70	-28%
Provisions pour restructuration (154/6815/7815)	Exploitation	1,72	0,54	1,72	0,54	0%
Prov. pour gros entretien ou révisions(1572/6815/7815)	Exploitation	0,29	0,54	0,29	0,54	89%
Autres provisions pour charges (1582&1583/6815/7815)	Exploitation	8,74	8,13	8,74	8,13	-7%
Provision pour allocation perte d'emploi(1587/6815/7815)	Exploitation		2,70		2,70	
	Sous-total 1	11,72	12,61	11,72	12,61	8%
DEPRECIATIONS						
Dépréciations immobilisations (291/6816/7816)	Exploitation	1,63		0,48	1,15	-29%
Dépréciations des participations (296/6866/7866)	Financière	0,95		0,48	0,47	-51%
Dépréciations comptes clients (491/6817/7817)	Exploitation	1,26	0,65	1,26	0,65	-49%
	Sous-total 2	3,84	0,65	2,22	2,27	-41%
TOTAL		15,56	13,26	13,94	14,89	-4%



#### TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

InstitutMinesTélécom

	CREANCES				DETT	ES		
Rubriques et postes			idité de l'actif	Intitulé	Montant net	Degré d'exigibilité du passif		
	au bilan	Echéa	inces		au bilan	Echéances		
		à au plus 1 an	à plus d'1 an			à au plus 1 an	à plus d'1 an et 5 ans au plus	à plus de 5 ans
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE: - Immos financières - TELECOM VALORISATION (26711) - Immos financières - TELECOM LILLE (26712) - Immos financières - EURECOM (26713) - Immos financières - Dépôts et caution. versés (275) - Immos financières - Autres titres (2728)  AVANCES ET ACOMPTES VERSES (409)  CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT: - Créances Clients divers (411,416,418) - Créances Etudiants (412) - Créances Personnel et comptes rattachés (42) - Créances Sécurité sociale et org. sociaux (43) - Créances Etat (44) - Créances diverses (45,46)  COMPTES D'ATTENTES	1 545 297.86 6 114 751.04 744 038.14 557 680.46 1 546 597.34 12 946 078.74 9 289 204.10 1 109.38 30 154 598.02 1 041 466.09 10 043.03	1 546 597.34 12 592 935.91 9 289 204.10 1 109.38 30 154 598.02 1 041 466.09 10 043.03	6 114 751.04 744 038.14 557 680.46 353 142.83	AVANCES ET ACOMPTES RECUS (419 et 4419)  DETTES: - Fournisseurs et comptes rattachés (401-404-408) - Personnels et comptes rattachés (42) - Sécurité sociale et autre org. sociaux (43) - Dettes fiscales et sociales (44) - Dettes diverses (46)	3 486 846.36 35 690 538.11 16 833 153.43 6 116 591.15 2 407 397.33 1 237 017.47 3 291 074.51 2 498 301.44 5 719 190.87	35 690 538.11 16 833 153.43 6 116 591.15 2 407 397.33 1 237 017.47 3 291 074.51 2 498 301.44	1 005 176.30	1 698 468.82
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (486)	1 912 898.45	1 912 898.45						
TOTAL	65 863 762.65	56 548 852.32	9 314 910.33	TOTAL	77 280 110.67	74 576 465.55	1 005 176.30	1 698 468.82

# 3.4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT



#### COMPTE DE RESULTAT

Institut Mines-Télécom

CHARGES			PRODUITS		
Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Achats	214 690.69	261 450.71	PRODUITS DE PONCTIONNEMENT		
Consommation de marchandises et approvisionnements,					
réalisation de travaux et consommation directe de			Produits sans contrepartie directe (ou subventions		
services par l'organisme au titre de son activité			et produits assimilés)		
ainsi que les charges liées à la variation des stocks	63 298 677.30	72 887 892.48			
			Subventions pour charges de service public Subventions de fonctionnement en provenance de l'état et	161 182 056.96	165 536 888.5
			des autres entités publiques	40 195 276.73	44 177 354.4
			Subventions spécifiquement affectées au financement de	40 195 210.15	44 177 334.4
Charges de personnel			certaines charges d'intervention en provenance de l'état et		
Salaires,traitements et rémunérations diverses	110 941 587.63	111 444 997 46	des autres entités publiques		
Charges sociales	39 340 887.11	39 589 529.63		469 386.96	204 986.1
Intéressement et participation	33 340 007.111	33 303 323.03	Produits de la fiscalité affectée	403 300.30	204 300.1
Autres charges de personnel	1 750 974.50	2 350 507.58	Trouble de la nocalité alloctor		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour			Produits avec contrepartie directe (ou produits		
créances irrécouvrables)	13 634 000.01	12 167 519.49	directs d'activité)		
Dotations aux amortissements,dépréciations,provisions					
et valeurs nettes comptables des actifs cédés	55 553 480.87	40 581 247.08	Ventes de biens ou prestations de services	54 916 974.69	53 576 857.7
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	284 734 298.11	279 283 034.43	Produits de cessions d'éléments d'actif	99 258 236.93	2 843 758.0
CHARGES D'INTERVENTION			Autres produits de gestion	3 931 918.59	2 587 656.5
Dispositif d'intervention pour compte propre			Production stockée et immobilisée		
Transferts aux ménages	6 485 336.80	7 443 147.58	Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la		
Transferts aux entreprises			réalisation d'un service public		
Transferts aux collectivités territoriales					
			Autres produits		
Transferts aux autres collectivités					
			Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de			(produits de fonctionnement)	13 455 451.91	14 844 063.0
l'organisme	1		Reprises du financement rattaché à un actif	15 594 874.74	10 650 881.2

# 3.4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT



#### **COMPTE DE RESULTAT**

Institut Mines-Télécom

CHARGES			PRODUITS		
Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	Intitulé	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019
Dotations aux provisions et dépréciations			Report des ressources non utilisées des exercices		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	6 485 336.80	7 443 147.58	antérieurs (Fondations)		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	291 219 634.91	286 726 182.01	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	389 004 177.51	294 422 445.93
CHARGES FINANCIERES Charges d'intérêt Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement Pertes de change	197 330.55 2 834.15	8 865.09	PRODUITS FINANCIERS  Produits des participations et des prêts  Produits nets sur cessions des immobilisations financières  Intérêts sur créances non immobilisées  Produits des valeurs mobilières de placement et de  la trésorerie  Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de	149.28	194.05
Autres charges financières	6 139.15	4 276.24	placement Gains de change	13 390.25	3 167.45
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		116 754.52	Autres produits financiers Reprises sur amortissements,dépréciations et provisions financières	817.81 479 838.56	21 551.90
TOTAL CHARGES FINANCIERES	206 303.85	247 873.85	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	494 195.90	24 913.40
Impôt sur les sociétés					
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	98 072 434.65	7 473 303.47	RESULTAT DE l'ACTIVITE ( P E R T E )		
TOTAL CHARGES	389 498 373.41	294 447 359.33	TOTAL PRODUITS	389 498 373.41	294 447 359.33

#### 3.4. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

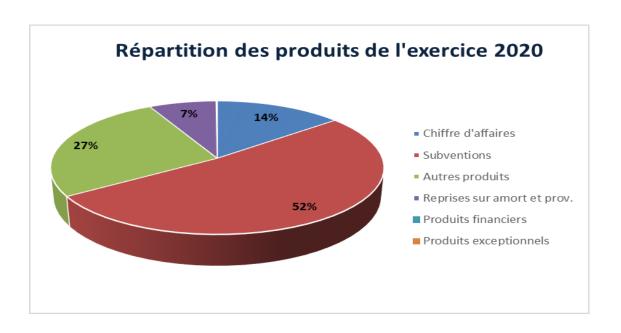
#### LES PRODUITS

Les produits 2020 se portent à 389,5 M€, en hausse par rapport à l'exercice précédent de +32,3 %. Une hausse significative qui s'explique essentiellement par le produit de la vente de l'ensemble immobilier parisien pour un montant de 99,2 M€ comptabilisé sur l'exercice.

Il est à noter également une hausse sensible du chiffre d'affaires de l'ordre de +1,34 M€ en valeur soit +2,5 % par rapport à 2019.

<u>Tableau 10 – Produits -2018-2020</u>

PRODUITS	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	278,56	294,42	389,00	32,1%
Chiffre d'affaires	49,35	53,58	54,92	2,5%
Subventions	203,15	209,92	201,85	-3,8%
Autres produits	2,80	5,43	103,19	1799,9%
Reprises sur amort. et prov.	23,25	25,49	29,05	13,9%
Produits financiers	0,01	0,02	0,49	1883,7%
Produits exceptionnels				
Total PRODUITS	278,57	294,45	389,50	32,3%
Solde débiteur (PERTE)				
TOTAL GENERAL	278,57	294,45	389,50	32,3%



#### Les produits d'exploitation

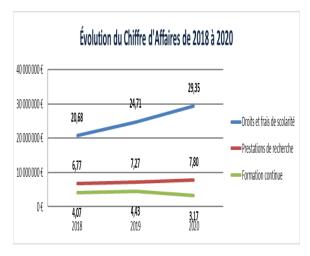
Le chiffre d'affaires est exclusivement constitué de la production vendue à savoir les recettes liées à la formation (53 %), aux produits des activités annexes (16 %) et des recettes liées aux prestations de recherche (14 %).

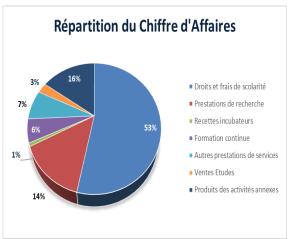
La variation du chiffre d'affaires de + 2,5 % s'explique par des variations significatives entre les différentes recettes le constituant. Ainsi les droits et frais de scolarité augmentent de +4,64 M€ soit une variation de près de 19 %. Cette augmentation significative s'explique par la réforme de la taxe d'apprentissage qui a induit à IMT Mines Alès, qui dispose d'un Centre de Formation par Apprentissage (CFA), une recette supplémentaire (+4,64 M€) provenant des OPCO et finançant les frais pédagogiques des étudiants en apprentissage et une moindre recette en termes de taxe d'apprentissage.

Par ailleurs, la formation continue a subi une baisse de - 28,42 % directement liée à la crise sanitaire.

<u>Tableau 11 – Produits d'exploitation -2018-2020</u>

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020/2019
PRODUCTION VENDUE	49,35	53,57	54,92	2,51%
Droits et frais de scolarité	20,68	24,71	29,35	18,79%
Prestations de recherche	6,77	7,27	7,80	7,31%
Recettes incubateurs	0,47	0,47	0,45	-3,16%
Formation continue	4,07	4,43	3,17	-28,42%
Autres prestations de services	9,65	9,77	4,08	-58,26%
Ventes Etudes	0,34	0,55	1,49	168,98%
Produits des activités annexes	7,37	6,37	8,57	34,56%





### Les subventions

Tableau 12 — Subventions - 2018 - 2020

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020/2019
SUBVENTIONS	203,15	209,92	201,85	-3,85%
Subventions Ministère de la Tutelle Titre 3	155,46	159,80	155,48	-2,70%
Subventions Ministère de la Tutelle Titre 6	5,34	5,27	5,43	3,11%
Autres subventions Ministère de la Tutelle	1,55	0,47	0,27	-42,39%
Subventions autres ministères (7412)	1,82	0,94	0,27	-71,48%
ANR (741311-741312)	8,18	8,47	8,74	3,21%
Frais formation ASP	-	-	0,00	NS
Aide de l'Etat versé	-	-	0,99	NS
Subvention Etat	172,34	174,95	171,18	-2,15%
Régions	6,25	4,88	5,55	13,73%
Départements	0,20	0,13	0,20	55,06%
CNES et Groupements	0,85	0,50	0,87	71,52%
ASP	0,02	0,06	0,00	NS
Union Européénne	5,35	5,02	4,38	-12,68%
Organismes internationaux	0,20	0,45	0,54	22,38%
Autres collectivités	6,85	8,85	5,45	-38,41%
Dons et legs	0,03	0,20	0,47	128,98%
Taxe d'apprentissage (part fonctionnement)	5,92	4,89	3,01	-38,40%
Autres	5,14	10,39	10,19	-1,91%
Autres subventions	30,81	35,37	30,66	-13,31%

Le montant des subventions atteint 201,85 M€, il se décompose ainsi :

- -Les subventions versées par le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique (160,91 M€) :
  - La subvention de fonctionnement pour un montant total de 155,48 M€ au titre de la mission « Recherche et enseignement supérieur », du programme 192 « Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle » Action n°1 « Organismes de formation supérieure et de recherche » Titre 3.
  - Une subvention de 5,43 M€ au titre du programme 192 « Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle » Titre 6 destinée à financer des bourses sociales.
- -Les diverses subventions perçues au titre du soutien à la recherche pour un montant de 0,27 M€;
- -Les subventions des autres ministères s'élèvent à 0,27 M€;
- -Les subventions ANR s'élèvent à 8,74 M€;
- -Les subventions diverses :
  - La part de la taxe d'apprentissage ciblée en section de fonctionnement pour un total de 3,01 M€ (-38,40 % par rapport à 2019). Le solde finançant la partie investissement, cf. Tableau 13 « Taxe d'apprentissage par école 2018 2020 ».
  - Les versements provenant de financeurs divers se montent à 10,19 M€ contre 10,39 M€ en 2019 ;
  - Les versements provenant des autres collectivités s'élèvent à 5,45 M€ contre 8,85 M€ en 2019 soit une baisse de 38,41 %.

### La taxe d'apprentissage

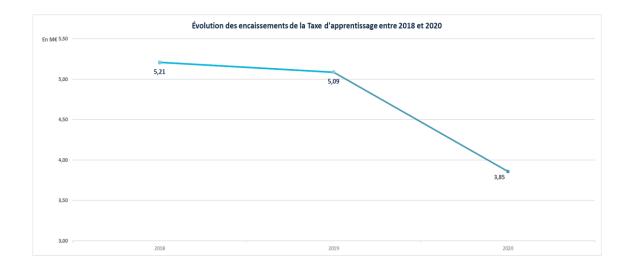
Les recettes de la taxe d'apprentissage (en fonctionnement et investissement) sont en diminution de 24,14 % par rapport à 2019.

Cette forte baisse s'explique par la réforme de la taxe d'apprentissage qui a touché particulièrement IMT Mines Alès qui est la seule école de l'IMT à disposer d'un CFA.

Ainsi en 2020 uniquement le versement libératoire est perçu soit une perte de 1,48 M€. Toutefois, il faut noter que les OPCO ont financé directement les frais pédagogiques qui ont été versés à l'IMT et qui sont comptabilisés en droits et frais de scolarité.

Tableau 13 - Taxe d'apprentissage par école 2018 - 2020

Écoles	2018	2019	2020	Δ 2020/2019
Télécom Paris	538 958,60 €	640 724,95 €	731 498,45 €	14,17%
Télécom SudParis	238 637,03 €	245 762,90€	336 881,18 €	37,08%
IMT BUSINESS SCHOOL	145 923,86 €	106 724,96 €	213 628,06 €	100,17%
Mines Albi	253 674,13 €	234 589,61 €	265 776,31 €	13,29%
Mines St Etienne	448 466,88 €	442 384,31€	437 965,51 €	-1,00%
Mines Alès	2 084 316,16 €	2 032 567,03 €	553 340,77 €	-72,78%
Mines Douai	805 226,62 €	713 768,30€	631 172,16 €	-11,57%
IMT ALTLANTIQUE	691 555,29 €	671 283,41€	689 479,04 €	2,71%
	5 206 758,57 €	5 087 805,47 €	3 859 741,48 €	-24,14%



### LES CHARGES

Les charges de l'exercice s'élèvent à 291,43 M€. Elles sont en augmentation de 1,55 % par rapport à 2019.

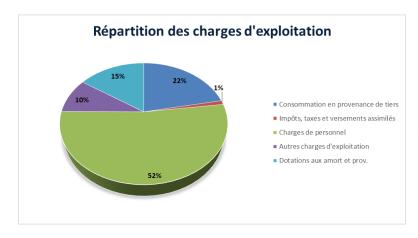
Cette légère hausse s'explique par de fortes variations entre différents postes de dépenses, liées à la crise sanitaire. Le tableau ci-dessous détaille les dépenses impactées par ces variations.

<u>Tableau 14 — Charges — 2018 — 2020</u>

En M €

CHARGES	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
CHARGES D'EXPLOITATION	271,99	286,73	291,22	1,57%
Consommation en provenance de tiers	67,64	73,15	63,51	-13,17%
Variation des stocks d'approvisionnement				
Impôts, taxes et versements assimilés	3,30	3,88	3,16	-18,58%
Charges de personnel	145,06	153,38	152,03	-0,88%
Autres charges d'exploitation	15,35	17,32	27,54	59,01%
Dotations aux amort et prov.	40,65	38,99	44,97	15,34%
CHARGES FINANCIERES	0,82	0,25	0,21	-16,77%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Total CHARGES	272,81	286,97	291,43	1,55%
Solde créditeur (BENEFICE)	5,76	7,47	98,07	
TOTAL GENERAL	278,57	294,45	389,50	32,3%

### Les charges d'exploitation



Elles s'élèvent à 291,22 M€ et sont en augmentation de 1,57 %. Les charges de personnel représentent 52 % des charges d'exploitation et la consommation en provenance des tiers (achats, soustraitance, déplacements) 22 %.

### Les charges de personnel

Les charges de personnel comprennent l'ensemble des dépenses de personnels, charges sociales et allocations de retour à l'emploi. Cette année, elles sont en légère diminution de -0,9% passant de 153,41 M€ à 152,03 M€.

Sur l'exercice 2020 ont été payées les primes dans le cadre des mesures d'accompagnement à l'installation des personnels de l'IMT sur le plateau de Saclay.

L'IMT avait comptabilisé des charges à payer en 2019. Ainsi près de 2,99 M€ ont été payés au titre des Primes pour Restructuration de Service et des Primes d'intéressement.

<u>Tableau 15 — Charges de personnel – 2018 - 2020</u>

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
CHARGES DE PERSONNEL	145,06	153,41	152,03	-0,90%
Salaires et traitement	105,32	111,44	110,94	-0,45%
Personnel	103,19	109,40	109,56	0,15%
Indem. Licenciement et ARE	2,12	2,05	1,38	-32,71%
Charges sociales	39,74	41,96	41,09	-2,07%

### <u>Tableau 16 — ETPT 2020</u>

En ETPT	Budget 2020 BR2	Réalisé 2020	Écart Réalisé/Budget 2020
Total SS plafond	1 661,00	1 641,78	-19,22
Total Hors Plafond	743,32	714,36	-28,96
TOTAL	2 404,32	2 356,14	-48,18

<u>Note.</u> La notion comptable de « charges de personnel « doit être distinguée de la notion budgétaire « d'enveloppe de personnel ».

En effet, « l'enveloppe des dépenses de personnel » inclut les dépenses des comptes 633 (impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations) pour un total de 2,18 M€, alors que « les charges de personnel » ne comprennent que les dépenses des comptes 64.

#### La consommation en provenance des tiers

Tableau 17 - Consommation de l'exercice en provenance des tiers - 2018 - 2020

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
Consommation en provenance des tiers	67,64	73,15	63,51	-13,17%
Achats	11,63	13,03	13,33	2,30%
dont Carburants et lubrifiants (60612)	0,33	0,34	0,16	-51,49%
dont Eau (60617)	0,73	0,69	0,75	8,89%
Services extérieurs	24,79	25,99	23,93	-7,91%
dont Etudes et recherches (617)	0,50	0,18	0,42	132,80%
Autres services extérieurs	31,22	34,13	26,25	-23,08%
dont Personnel Intérimaires (6211)	0,30	0,33	0,31	-4,96%
dont Annonces et insertions (6231)	0,29	0,24	0,35	42,64%
dont Frais de recrutements (6284)	0,11	0,15	0,27	77,36%

Les consommations en provenance des tiers sont en forte baisse de -13,14% (-9,64M€) du fait de la crise sanitaire.

Ainsi il est à noter un amoindrissement :

- Des dépenses de fluides de 0,910 M€, les deux confinements ont induit une baisse de chauffage sur l'ensemble des campus de l'IMT et une baisse de la consommation de carburant entre autres ;
- Des dépenses liées aux services extérieurs (locations, maintenance) de 2,06 M€. Cette baisse est essentiellement due à l'arrêt des locations parisiennes encore détenues par Télécom Paris sur 2019 (-1,86 M€);
- Des dépenses afférentes aux déplacements (-4,657 M€), aux inscriptions aux colloques (-0,45 M€), aux frais de réceptions (-0,90 M€).

Les impôts, taxes et versements assimilés

Tableau 18 - Impôts et taxes - 2018 - 2020

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
Impôts, taxes et versements assimilés	3,30	3,88	3,16	-18,58%
sur rémunération (6331 & 6332)	2,31	2,42	2,18	-10,21%
Autres (63512 - 6378)	0,99	1,46	0,99	-32,48%

Les impôts et taxes ont évolué de -18,6% soit -0,72 M€ par rapport à l'exercice 2019. Le montant total de ces dépenses s'élève à 3,16 M€.

### Les autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation qui s'élèvent à 27,54 M€ ont augmenté cette année de 59 % par rapport à 2019.

La cession des bâtiments parisiens a entrainé une charge liée à la valeur nette comptable des bâtiments cédés de 10,22 M€.

En M€	2018	2019	2020	Δ 2020 / 2019
Autres charges de gestion courantes	15,35	17,32	27,54	59,01%
dont bourses (6571-6574)	7,31	7,44	6,49	-12,87%
dont subventions versées (6575 & 6576)	5,43	5,80	7,85	35,20%
dont pénalités, amendes (65811 & 65812)	0,09	0,10	0,01	-94,55%

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation s'élèvent à 39,1 M€ contre 40,65 M€, elles se décomposent ainsi :

- La dotation annuelle aux amortissements des biens immobilisés pour un montant de 26 M€ ;
- La dotation aux provisions à hauteur de 13,1 M€.

Le montant des bourses sociales s'élève à 5,06 M€. Cette somme se compose de la façon suivante :

- Versements sur 2020 : 2,46 M€ ;
- Charges à payer 2020 : 2,60 M€.

### Le tableau de flux de trésorerie

Ce tableau présente l'évolution entre l'ouverture et la clôture de l'exercice de la situation de trésorerie de l'établissement. Il est présenté pour la seconde fois dans le compte financier de l'établissement. Il distingue notamment les différents flux de trésorerie selon la nature des opérations concernées.

Ainsi on constate que l'Institut Mines-Télécom a généré durant l'exercice 2020, 25,80 M€ grâce à son activité. D'autre part, l'établissement a investi 52,72 M€ sur l'exercice et a augmenté sa trésorerie de 61 M€.

Tableau 19 – Tableau de flux de trésorerie 2020

Flux de trésorerie liés à l'activité	2020
Résultat net	98 072 434,65 €
- Amortissements et provisions	15 916 112,18 €
-Plus-values de cession, nettes d'impôt	88 928 735,35 €
+ Moins-values de cession, nettes d'imôts	
=Marge brute d'autofinancement	25 059 811,48 €
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	740 501,91 €
Stocks et en-cours	-€
Créances clients	- 6 590 630,70 €
Autres débiteurs	- €
Fournisseurs	7 331 132,61 €
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	25 800 313,39 €
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissment	
Acquisitions d'immobilisations	46 535 438,34 €
Corporelles et incorporelles	
Financières	
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	99 258 236,93 €
Corporelles et incorporelles	
Financières	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	52 722 798,59 €
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	
Dividendes versés aux actionnaires	- €
Augmentation de capital en numéraire	17 543 538,00 €
Emissions d'emprunts	- €
Remboursements d'emprunts	34 971 256,12 €
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	- 17 427 718,12 €
Variation de trésorerie (A+B+C)	61 095 393,86 €
Trésorerie à l'ouverture (D)	66 245 258,89€
Trésorerie à la clôture (A+B+C+D)	127 340 652,75 €

### <u>Tableau 20 — Balance des valeurs inactives</u>



## **BALANCE DES VALEURS INACTIVES**

Institut Mines-Télécom

Exercice 2020

C	Comptes		Débit		Crédit			Solde	
Numéro	Libellé	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Bilan d'entrée	Opération d'exercice	Total	Montant débit	Montant crédit
86114	Tickets	6 255.00	0.00	6 255.00	6 255.00	0.00	6 255.00		
Total Général C	lasse 8	6 255.00	0.00	6 255.00	6 255.00	0.00	6 255.00	0.00	0.00

### Événements postérieurs à la clôture

Néant

### Aspects environnementaux

Au 31 décembre 2020, l'institut Mines-Telecom n'a enregistré aucun passif lié à une obligation environnementale (exemple : coûts de restructuration, de démantèlement...).

À cette date, l'Institut Mines-Telecom n'a pas d'obligation de ce type.

### Filiales et participations

### ✓ Opérations avec des parties liées

Tableau 21 — Opérations avec des parties liées - 2020

Eléments	Montants concernant les entités sur lesquelles l'Institut exerce une influence notable	Montants concernant les entités sur lesquelles l'Institut exerce un contrôle	Montants des dettes et créances représentées par des effets de commerce
Capital souscrit non appelé Participations Créances rattachées à des participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances Valeurs mobilières de placement Disponibilités		6 672 431	
Emprunts et dettes aurpès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes  Produits de participation Autres produits financiers Charges financières			

### Tableau 22 — Tableau des filiales et participations

	Capital social	Réserves et report à nouveau	Droit de vote en %	Intérêts dans la filiale en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Créances rattachées	Prêts et avances consenties par la société	Cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la sté dans l'exercice
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations  - Filiales ( Plus de 50% du capital détenu)											
SAS IMT TRANSFERT	2 010 200	- 618 248	100	100	2 015 251	1 545 298	557 680			153 346	
GIE Eurecom	na	na	52,51	82,32	na	na	6 114 751			803	
- Participations ( 10% à 50% du capital détenu)											
GIP INSIC Saint Diè des Vosges na na 45,45 45,45 na na 186 354  B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations											
- Filiales non reprises en A  a) Françaises											
b) Etrangères											
- Participations non reprises en A											
a) Françaises											
b) Etrangères											

### **Engagements hors bilan**

### ✓ Engagements de retraite

<u>Tableau 23 — Engagements de retraite</u>

Stuations et mouvements	Valeur à l'ouverture de l'exercice	Augmentations de la période +	Consommation de la période -	Diminutions de la période -	Impacts changements d'hypothèses actuarielles +	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Pensions et indemnités assimilées Compléments de retraite pour personnel en activit Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite Indemnités de départ à la retraite et autres Indemnités pour personnel en activité				-143 566		- - - 2 257 041
Total	2 400 607	-	-	- 143 566	-	2 257 041
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles						

L'Institut Mines-Télécom ne comptabilise pas, dans ses comptes annuels, le montant de ses engagements en matière de départ en retraite, qui sont comptabilisés dans les comptes consolidés.

Les hypothèses retenues pour le calcul de l'engagement des indemnités de départ à la retraite sont :

-	Age de départ à la retraite :	63 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres
-	Taux de charges sociales	51 % pour les cadres et 38 % pour les non cadres
-	Taux de rotation	1,5 % pour les cadres et 1 % pour les non cadres
-	Taux d'accroissement des salaires	1 % pour les cadres et 1 % pour les non cadres
-	Taux d'actualisation	0,35 % (Taux Iboxx Corporate AA 10 ans au 31 décembre 2020)

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués charges sociales comprises en 2020.

## ✓ Engagements donnés et reçus

<u>Tableau 24 — Engagements donnés et reçus</u>

Libéllé	2020	2019	
Engagements donnés			
Effets escomptés non échus	Néant	Néant	
Avals et cautions	Néant	Néant	
Engagements en matière de pension et retraite	2 257 041	2 400 607	
Autres engagements donnés	Néant	Néant	
TOTAL	2 257 041	2 400 607	
Engagements reçus			
Garantie de passif	Néant	Néant	
Avals et cautions	Néant	Néant	
Autres engagements reçus	Néant	Néant	
TOTAL	-	-	

### ✓ <u>Crédit — bail immobilier</u>

Néant

### ✓ Effectifs au 31/12/2020

Tableau 25 — Effectifs 2018 - 2020

	2018	2019	2020
Effectifs	3 074	3 128	3 246

### ✓ Comptes consolidés

Conformément à l'article L712-9 du code de l'éducation, l'Institut Mines-Télécom établit des comptes consolidés, dans lesquels les comptes annuels des entités du périmètre de consolidation sont inclus, suivant la méthode d'intégration globale et de l'intégration proportionnelle. Les comptes consolidés de l'exercice 2020 sont produits séparément avec leurs annexes.

# **AFFECTATION DU RÉSULTAT**

Conformément aux dispositions des articles 210 à 214 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, il est proposé au conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom :

D'arrêter le compte financier 2020 et d'affecter la totalité du résultat excédentaire de 98 072 434,65 € au crédit du compte de réserves (compte 106 82).

Palaiseau, le 12 mars 2021 L'Agent comptable principal

Sumitra MARINADIN

L'agent comptable principal soussignée, affirme véritable, sous peine de droit, le présent compte financier. Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les opérations portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À Palaiseau, le 12 mars 2021 L'agent comptable principal,

Sumitra MARINADIN

L'ordonnateur soussigné certifie l'exactitude du montant des titres de dépenses et du montant des titres de recettes inscrits au présent compte financier.

À Palaiseau, le 12 mars 2021 La directrice générale,

Odile GAUTHIER

Arrêté par le conseil d'administration dans sa séance du 12 mars 2021

À Palaiseau, le 12 mars 2021 Le Président du conseil d'administration,

Olivier HUART